



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L’arrêt des chantiers de Travaux Publics pendant la trêve électorale pourrait fragiliser gravement l’économie locale

Villeurbanne, le 11 décembre 2025,

BTP Rhône et Métropole, la FRTP Auvergne-Rhône-Alpes, le MEDEF Lyon-Rhône et la CPME Rhône alertent sur les conséquences sociales et économiques majeures de l’arrêt et du report d’un grand nombre de chantiers de Travaux Publics décidés dans le cadre de la trêve électorale.

Cette interruption brutale provoque un effondrement d’activité inédit, y compris sur des chantiers situés hors des secteurs sensibles de circulation. Elle rompt totalement avec les fins de mandat précédentes, jusque-là marquées par un ralentissement progressif et anticipable.

Un choc économique pour une filière étroitement liée à la commande publique

La Métropole représente un acteur majeur pour l’activité des Travaux Publics. Un arrêt généralisé sans préparation ni accompagnement frappe directement des centaines d’entreprises et pourrait impacter plus de 12 000 compagnons du territoire au total.

Nous demandons simplement que l’impact social de telles décisions soit pleinement mesuré, notamment sur l’activité quotidienne des équipes et l’emploi local.

Des conséquences humaines immédiates pour les compagnons

Derrière les chiffres, ce sont d’abord des femmes et des hommes qui subissent cette situation : équipes mises à l’arrêt du jour au lendemain, perte brutale de revenus à quelques jours des fêtes de fin d’année, risques réels de licenciements ou de non-renouvellement de missions...

Plus de 1 000 personnes, sur les 12 000 compagnons, seraient directement ou indirectement touchées immédiatement : intérimaires, apprentis, salariés en insertion, fournisseurs, sous-traitants, loueurs de matériel...

Nos organisations le rappellent fermement : l’activité des compagnons ne peut pas être une variable d’ajustement électoral.

Pour les entreprises, c’est aussi une perte totale de visibilité, avec des plans de charge remis en cause sans préavis.

L'activité partielle ne peut être refusée au motif d'une décision politique

Face à cette chute brutale d'activité, les premières demandes d'activité partielle ont été refusées, au motif que la situation serait « structurelle ».

Or, la réalité du terrain montre l'inverse : cette baisse est soudaine, exceptionnelle et directement liée à une décision politique locale et temporaire. L'activité partielle a précisément été conçue pour amortir ce type de chocs conjoncturels et préserver l'emploi.

D'un été sous tension à un hiver au ralenti

Après un été où les compagnons se sont mobilisés intensément pour répondre aux besoins de la collectivité, ce dont la profession se félicite, ils passent brutalement d'une surcharge d'activité à une sous-activité prolongée.

Cette instabilité fragilise une filière pourtant indispensable au fonctionnement du territoire. C'est pourquoi nous plaidons depuis longtemps pour un lissage de la commande publique, seule garantie d'une activité régulière permettant d'occuper les équipes tout au long de l'année.

Nos propositions pour protéger l'emploi et l'activité

BTP Rhône et Métropole, la FRTP Auvergne-Rhône-Alpes, le MEDEF Lyon-Rhône et la CPME Rhône appellent à :

- la réouverture rapide des chantiers reportés ;
- une approche adaptée aux réalités de chaque situation ;
- la priorisation des chantiers d'entretien, essentiels à la sécurité du territoire ;
- la reconnaissance du caractère conjoncturel de la situation pour permettre l'activité partielle ;
- la poursuite d'un dialogue constructif avec les représentants des entreprises.

Cette situation est d'autant plus préoccupante que les entreprises subissent une double peine : à l'arrêt brutal des chantiers s'ajoutent des délais de paiement toujours plus longs, qui fragilisent davantage leur capacité à maintenir l'emploi.

Nos organisations restent mobilisées pour contribuer à des solutions équilibrées conciliant cadre de vie, sécurité, emploi et dynamisme économique.

Contacts presse